



Source name	Le Droit (Ottawa, ON) (site web)
Source type	Press • Online Press
Periodicity	Continuously
Geographical coverage	Provincial
Origin	Ottawa, Ontario, Canada

Samedi 11 juin 2022
Le Droit (Ottawa, ON) (site web) • 1351 words

Le premier ministre dans la mire du commissaire aux langues officielles du Canada?

Antoine Trépanier
Le Droit

Le commissaire aux langues officielles du Canada est à mi-chemin de son mandat de sept ans et s’il est trop «beige» au goût de certains observateurs, Raymond Thérberge pourrait bien sortir un lapin de son chapeau. Il songe à l’idée de recommander le bilinguisme obligatoire du premier ministre du Canada.

«**A**u début, je croyais que ça fonctionnait mieux que ça ne fonctionnait réellement», confie-t-il en entrevue au *Droit*.

En arrivant au Commissariat aux langues officielles en 2018, M. Thérberge s’était promis d’être méthodique. Cérébral, il s’engageait à y aller étape par étape. Chaque pierre serait retournée. Il a commandé plusieurs études pour mieux comprendre la modernisation de la Loi sur les langues officielles, la pénurie d’enseignants en français langue seconde et l’insécurité linguistique au travail.

Ces études lui ont permis de construire un plan d’attaque pour le cœur de son mandat: la modernisation de la Loi, soit le projet de loi C-13 présentement à l’étude en comité parlementaire.

Il a revendiqué plus de pouvoirs et tout indique qu’il pourra conclure des ententes de conformité avec les institutions

assujetties à la Loi et même d’imposer des sanctions pécuniaires si la nouvelle loi est adoptée.

Mais Raymond Thérberge ne s’arrête pas là.

«En faisant certaines études, c’est là qu’on a réalisé qu’on avait des problèmes pas au niveau organisationnel, mais au niveau des cultures des organisations. Très souvent, c’est le leader de l’organisation qui donne le ton, qui donne l’exemple», explique le commissaire.

Récemment, le commissariat publiait en grande pompe le sondage «Ce que la population canadienne pense des langues officielles». Le constat principal est simple: l’appui au bilinguisme est toujours solide au pays.

En épluchant le document, on constate que 94% des 1500 répondants croient que les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement en français ou en anglais.



Raymond Thérberge, le commissaire aux langues officielles du Canada est à mi-chemin de son mandat de sept ans. *. le droit, PATRICK WOODBURY*

Puis, 72% des répondants croient que les ministres du cabinet fédéral devraient être bilingues. Ça monte à 77% pour les juges à la Cour suprême du Canada et à 82% pour le premier ministre du Canada.

Ça ne semble pas l’avoir surpris. «Je ne me souviens pas quand on avait un premier ministre qui était réellement unilingue», dit-il candidement.

S’il n’est pas surpris de ces résultats, c’est aussi parce qu’il a été inondé de plaintes en lien avec la nomination d’une gouverneure générale qui ne parle

pas le français. Plus de 1300 plaintes lui ont été envoyées l'année dernière. C'est plus que le nombre de plaintes totales que le commissariat a reçu l'année où il est entré en poste, et plus que l'année suivante.

Ces plaintes entourant la nomination de Mary Simon n'ont toutefois pas été jugées fondées par le commissaire. C'est-à-dire que la loi a été respectée. Le Conseil privé a beau avoir fait son travail dans ce dossier, c'est le premier ministre du Canada qui a procédé à la nomination. Et si Air Canada est assujettie à la Loi sur les langues officielles, le premier ministre, «qui n'est pas une institution fédérale» selon le commissaire, ne l'est pas.

Or, certains juristes estiment que le commissaire aurait pu faire une interprétation «plus libérale» ou «plus généreuse» de la loi.

«La loi sur les langues officielles s'applique au premier ministre et à ses actions et ses gestes, ça il n'y a pas de doute. Mais, il n'y a rien qui dit en ce moment que la personne qui occupe le poste doit être une personne bilingue», explique le professeur de droit à l'Université d'Ottawa, François Larocque.

En déposant son rapport annuel plus tôt cette semaine, Raymond Thériault a mis cartes sur table au moment où les parlementaires commencent l'étude du projet de loi C-13. Selon lui, ces derniers devraient réviser les critères linguistiques à l'embauche des hauts fonctionnaires de l'État et de tous ceux qui sont nommés par le premier ministre, y compris la gouverneure générale du Canada.

Il veut que les organisations soient sensibles à la notion de «milieu de travail linguistiquement inclusif». Depuis des

mois, il martèle que si les dirigeants du gouvernement, dont les hauts fonctionnaires, ne sont pas capables de communiquer dans les deux langues officielles, il est certain que l'anglais sera la langue commune.

Alors, est-ce que le premier ministre devrait être assujetti à la Loi sur les langues officielles? «Je ne suis pas arrivé là encore, dit-il. C'est une question de cheminement.» Il doit analyser la portée d'une telle proposition. Qu'est-ce que ça veut dire pour la séparation des pouvoirs? Pour le système? Est-ce que les candidats au poste de premier ministre devraient passer un test linguistique?

«C'est là que ça devient intéressant, il y a une façon d'imaginer un scénario où, par exemple, le Parlement décide que oui, c'est la voie qu'on veut que tous les chefs des partis politiques qui se présentent aux élections doivent être bilingues. C'est ça que ça voudrait dire dans les faits», lâche le professeur Larocque.

Comment y arriver? Le professeur Larocque suggère de modifier la Loi électorale du Canada. Cette loi codifie une panoplie de règles pour les partis politiques sur l'admissibilité et le financement électoral, par exemple.

«On pourrait, dans le cadre de cette loi-là, dire: dorénavant, n'importe qui brigue la chefferie d'un parti politique, comme critère d'admissibilité, doit être une personne bilingue», dit-il.

Le commissaire empruntera-t-il cette voie? Il n'évoque rien, se limitant à dire qu'il se prononcera en comité parlementaire prochainement.

Déjà, le conservateur Joël Godin accueille favorablement l'idée que le pre-

mier ministre soit obligatoirement bilingue. «C'est cohérent. On se doit de donner les obligations au niveau des hauts fonctionnaires de la fonction publique au Canada pour qu'ils soient bilingues. Ça comprend le premier ministre du Canada, ça comprend la gouverneure générale», dit-il.

Le chef du Bloc québécois est moins certain. En mêlée de presse, Yves-François Blanchet disait plus tôt cette semaine que lorsqu'il s'agit d'un parlementaire qui se fait élire, «c'est comme un étage au-dessus».

«Est-ce que je pense que le premier ministre du Canada doit être bilingue? Ça va de soi par rapport à ce que sont leurs propres intentions, mais il n'existe pas d'autorité ou de jugement supérieur à celui des électeurs», a-t-il dit.

Le Bureau du premier ministre a refusé de se prononcer et nous envoie plutôt à la ministre des Langues officielles Ginette Petitpas Taylor.

Cette semaine, la ministre n'a pas répondu à cette question répétant que «le projet de loi est encore au comité parlementaire».

«C'est sûr qu'il va y avoir des propositions, des amendements qui vont être amenés de l'avant et puis c'est exactement pour cette raison que le projet de loi est en Comité puisqu'on veut voir exactement le meilleur projet de loi aller de l'avant», a-t-elle dit.

Depuis qu'il est en poste, Raymond Thériault se répète. Beaucoup. Il martèle l'importance d'adopter la modernisation de la loi sur les langues officielles rapidement. Il dénonce le manque de bilinguisme chez les dirigeants de la fonction publique

fédérale. Il répète que les comportements doivent changer au sein des institutions fédérales. Que ça part d'en haut.

«Je ne sais pas si je suis tanné de me répéter, mais disons que ce qu'on constate année après année, c'est qu'on ne semble pas être en mesure de changer les comportements des institutions fédérales, explique-t-il. On doit vraiment poser la question: "Est-ce qu'on a à notre disposition les outils nécessaires pour vraiment assurer un respect des obligations en vertu de la loi sur les langues officielles"? Moi, je pense que non.»

This article appeared in Le Droit (Ottawa, ON) (site web)

<https://www.ledroit.com/actualites/le-premier-ministre-dans-la-mire-du-commissaire-aux-langues-officielles-du-canada-c467d0b93ce6296f39730109e6ede9c6>

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2022-06-11 à 04h18 HE.